



Communication d' AVRIL 2020



Madame, Monsieur,

Depuis le vendredi 13 mars, vous avez reçu différentes communications via de nombreux canaux, des éléments qui ont évolué avec l'actualité et nous souhaiterions via cette information d'avril vous résumer l'essentiel, présenter le futur et essayer de répondre aux différentes questions, remarques reçues par mail ou téléphone.

- **Continuité administrative** : Une permanence téléphonique le lundi, mardi, jeudi et vendredi au 02.99.52 .35.12, et échange par mail possible à l'adresse : eco35.st-jean.st-erblon@e-c.bzh
- **Continuité pédagogique** : Dès le 13 mars, l'équipe de Saint-Jean s'est réunie d'abord de façon physique et maintenant de façon dématérialisée pour penser une solution pouvant convenir au plus grand nombre. La solution de base (fichier pdf + contact possible avec votre professeur par mail) pourra être complétée par des outils en cours de réflexion avec des essais actuellement (padlet, classe virtuelle) . Pour cette situation inédite, nous expérimentons et nous adaptons régulièrement pour améliorer une solution apportée par l'école.
- Dans tous les cas : il y aura **toujours** les documents sur la partie actualités du site : <https://www.ecbruz-sterblon.org/etablissements-privés-commune-de-st-erblon/ecole-saint-jean/actualites>
- **Calendrier** (Dans le cas d'une fermeture jusqu'au 4 mai) :
 - Vendredi 3 avril au soir : les pdf de classe de la semaine 15 (6 au 10 avril) seront en ligne.
 - Vendredi 10 avril au soir :
 - Les enfants seront en vacances de Printemps et n'auront pas de travail mis en ligne pour eux.
 - Les bulletins du trimestre 2 pour les CM1, CM2 seront en ligne sur www.educartable.com (réalisés avec les évaluations des élèves de janvier jusqu'à mi-mars). Merci de les signer en ligne pour le 30 avril dernier délai.
 - Vendredi 24 avril au soir : les pdf de classe de la semaine 18 (27 au 30 avril) seront en ligne.
- Cette communication est envoyée sur les adresses mails que vous nous avez données en début d'année et est aussi mise en ligne sur le site internet. Si vous n'avez pas reçu la communication par mail :
 - Regardez vos indésirables (nous pouvons être dedans car votre messagerie bloque les envois groupés, retours principalement de hotmail, laposte.net, free...).
 - Nous n'avons pas la bonne adresse mail vous concernant, merci de la transmettre sur : eco35.st-jean.st-erblon@e-c.bzh
 - Vous n'avez pas de mail, nous vous invitons à en créer un et nous le transmettre ou à regarder le site régulièrement.

NB : Désolé pour les envois redondants, les serveurs ont connu de belles saturations et bugs pour ce mois de mars.

- En cas de précision pédagogique pour le travail fourni sur le site, vous pouvez contacter les professeurs **les jours de classe lundi-mardi –jeudi – vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30** aux mails donnés dans les communications précédentes.

Dans le cas où un enseignant serait absent (malade ou d'astreinte pour l'accompagnement d'enfants de soignants), nous le communiquerons à la classe via les mails en notre possession.

Dans les prochains jours, Vous allez recevoir par mail les facturations du mois de mars prélevées le 6 avril, Nous souhaitons donc vous informer des différents choix et obligations :

- **Pour la restauration** : Nous avons mis en place une facturation mensuelle au nombre de repas pris par vos enfants. Il ne sera donc facturé uniquement les repas pris par vos enfants jusqu'au 13 mars, les restes à charge de ce temps de restauration (salaires des personnels, charges fixes) seront assumés par l'établissement.
- **Garderie, étude** : Même méthodologie, ne seront facturés que les séances utilisées par les familles début mars, le coût pour le reste du mois sera assumé par Saint-Jean.
- **Contributions des familles** : Cette partie concerne l'immobilier, les investissements et le caractère propre de l'établissement pour l'année en cours avec échelonnement sur 10 mois (en lien avec les remboursements de crédit bancaire). Cette somme continuera par conséquent d'être prélevée.
- **Classe découverte LONDRES** : elle est reportée au 28 juin mais pourrait être de nouveau reportée ou annulée en fonction de la reprise. Le coût étant déjà perçu, il sera utilisé ou remboursé fin juin en fonction.
- **APEL**
 - opérations bijou et autres : L'opération est reportée à la reprise de l'école. Toutes les commandes remises avant le confinement ne seront pas encaissées.
 - Les membres de l'A.P.E.L. souhaitent vous faire part qu'ils pensent bien à toutes les familles de l'école qui sont confinées ainsi qu'aux parents qui poursuivent leur activité.

Enfin, je souhaitais finir cette communication par un mot pour chacun d'entre-vous :

- ✓ Les élèves, vos enfants : Sachez que l'école est bien vide sans vos rires, votre bonne humeur et vos jeux. Soyez patients, vos classes et cours de récré vous attendent avec de nombreux projets en suspens.
- ✓ Merci aux professeurs, aux personnels, leur professionnalisme et leur disponibilité depuis ce 13 mars. Je suis consciente de la chance de vous avoir à Saint-Jean.
- ✓ Merci à vous les familles qui êtes le relai de nos apprentissages auprès des enfants, courage à vous pour ce temps de confinement qui vous fait endosser de multiples casquettes où cohabitent les occupations professionnelles, la vie de famille et l'inédit de cette actualité. Pour la classe, faites ce qui est possible pour vous, ne vous culpabilisez pas, nous régulerons ensuite. Avec humour, vous avez hâte que l'école reprenne, vous n'êtes pas les seuls, nous aussi !

En espérant vous retrouver dans notre établissement d'ici quelques semaines, je compte, au nom de la communauté éducative de Saint-Jean sur votre compréhension et votre confiance, soyez assurés, Madame, Monsieur, de notre entière motivation auprès de vos enfants.

Le chef d'établissement

